

Journée d'accueil étudiants M2 2nd degré et CPE



Mercredi 04 septembre 2024



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPE : département MEEF

MEEF

Direction

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@u-bourgogne.fr

Julien Mugnier

julien.mugnier@u-bourgogne.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

M2 MEEF 2nd degré : Ayça Ozcam (03 80 39 35 77) Bureau R11

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters MEEF en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
→ Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master MEEF encadrement éducatif**
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru
Anglais	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio
Éco-gestion	Dominique Laurence
Education musicale	Nadège Lemonnier
EPS	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert
Histoire Géographie	Caroline Guerin
Lettres	Bruno Cardi
Mathématiques	Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Decorse
SES	Estelle Vallet-Santamaria
SVT Biotechnologie	Amandine Jacob/Emmanuella Di Scala
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny
CPE	Delphine Van-Wetter

Maquette du M2 MEEF

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
BLOCA Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	connaître le contexte institutionnel comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS	maîtriser les savoirs à enseigner concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner gérer et aménager des espaces de travail préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
	BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER
COOPERER		s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Maquette du M2 MEEF 2nd degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Agir en éducateur responsable

COMMUNIQUER

Numérique, communication orale, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

ENSEIGNER LES SAVOIRS
PLANIFIER SEQUENCER
ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage, ARP

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

(au choix)

Culture numérique
Culture artistique et patrimoniale
Culture internationale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Maquette du M2 MEEF CPE

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDQUER

Agir en éducateur responsable, animer l'équipe de VS

COMMUNIQUER

Numérique et VS, communication orale, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

**CONCEVOIR ET ANIMER
PRENDRE EN CHARGE
ÉVALUER**

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage, ARP, ASP

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

Exercer sa créativité

Maquette du M2 MEEF

FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITÉ

(Recherche, méthodologie du MÉMOIRE,
analyse réflexive de la pratique, préparation
et analyse du STAGE)

MÉMOIRE
Écrit + Soutenance

STAGE
Évaluation
certificative (oral)

Formation M2 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Master MEEF 2nd degré

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et la formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.

Il propose également dans tous ses enseignements des dispositifs destinés plus spécifiquement à la préparation du concours de recrutement de **Professeur de collège et lycée**.

Renseignements : 03 80 39 35 90/92

Les disciplines proposées

Parcours de formation

Fiche descriptive

Fiche filière

Sciences et Techniques

Mathématiques	M1	M2	M1	M2	
Physique-Chimie	M1	M2	M1	M2	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1	M2	M1	M2	+ d'info

STAPS

Education Physique et sportive	M1	M2	M1	M2	
--------------------------------	----	----	----	----	--

SVTE

Sciences de la Vie et de la Terre	M1	M2	M1	M2	
-----------------------------------	----	----	----	----	--

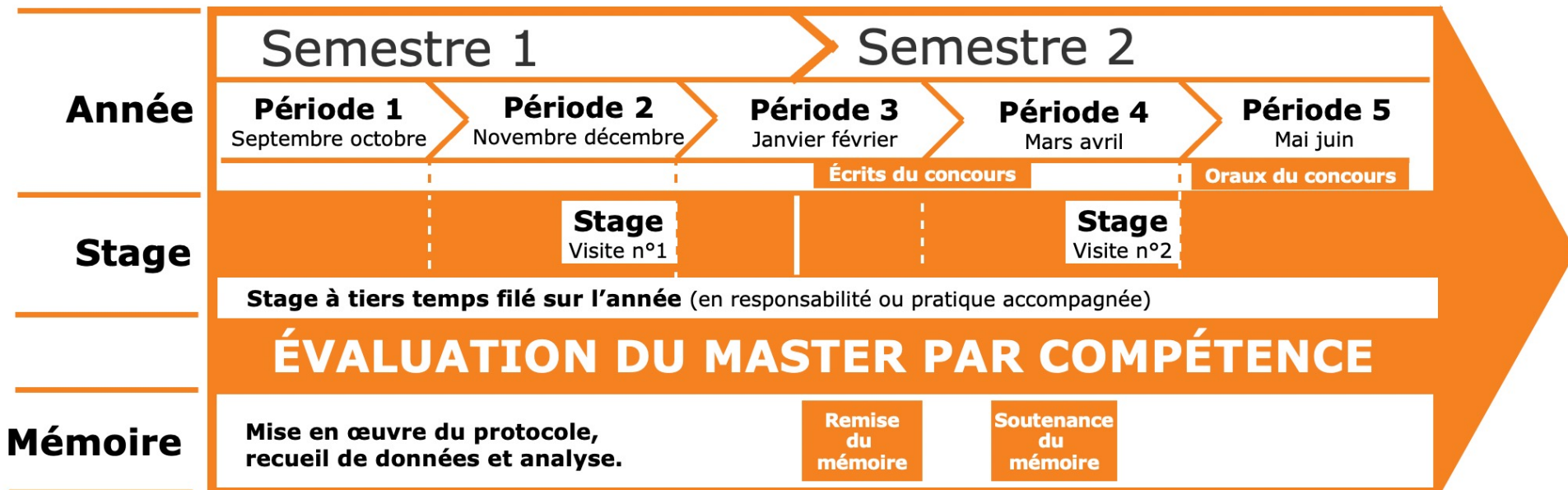
Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche descriptive		Fiche filière	
Sciences et Techniques				
Mathématiques	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Physique-Chimie	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	+ d'info
STAPS				
Education Physique et sportive	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
SVTE				
Sciences de la Vie et de la Terre	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Economique et de Gestion				
Sciences économiques et sociales	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences de Gestion	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Humaines				
Histoire-Géographie	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Education musicale	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Lettres et Philosophie				
Lettres	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Documentation	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Langues et Communication				
Allemand	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Anglais	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Espagnol	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	



L'ANNÉE DE MASTER 2

Année de Master 2 MEEF 2nd degré



03 mars 2025

Évaluation du M2 MEEF

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences. (pour le transversal, mise en place d'un calendrier au retour des vacances de la Toussaint)
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
 - ⇒ **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

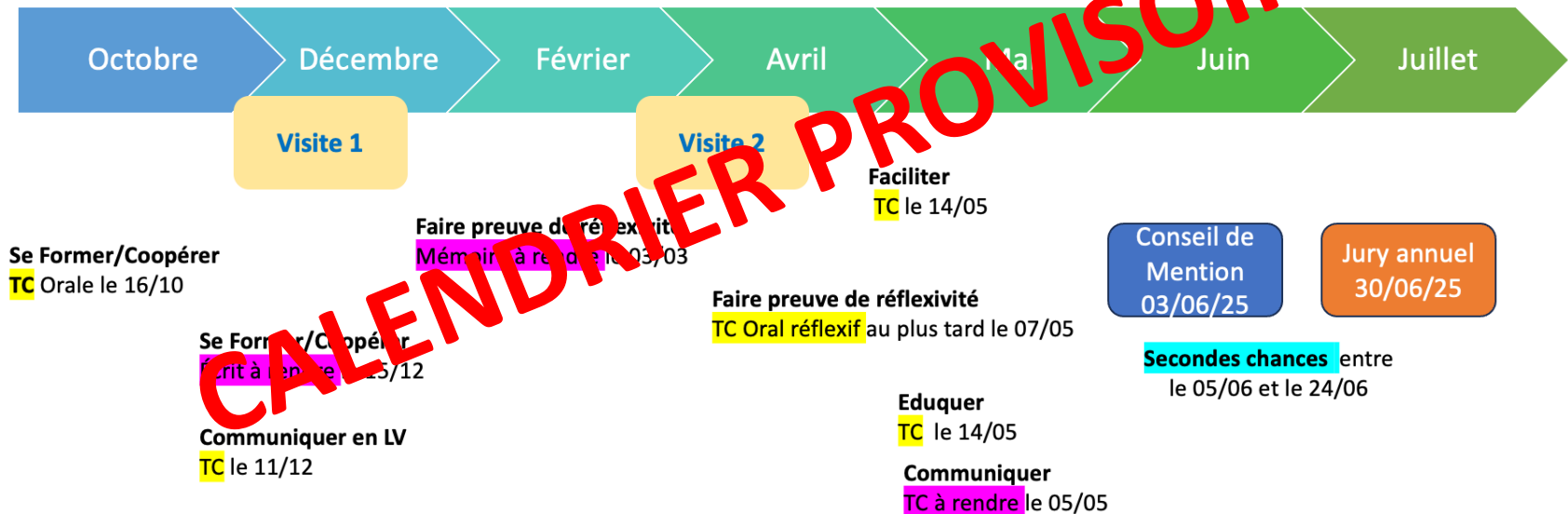
Calendrier des Tâches complexes du transversal

M2 Calendrier des Tâches complexes 2024-2025

Stage 1/3 temps 2D les lundis et vendredis tout au long de l'année
1/3 temps CPE les lundis et mardis tout au long de l'année

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission Concours M2



Attention l'année n'est pas terminée tant que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

STAGES à tiers-temps à responsabilité ou SOPA

Lundis et vendredis avec co-tutorat (CPE lundis et mardis)

- 2 co-visites formatives + entretiens + comptes rendus de formation

Suivi en groupe de préparation et d'analyse de stage par un tuteur INSPE (4 x 2h)

Suivi par un tuteur INSPE

Évaluations :

- **Évaluation formative** : par compétences menée par le tuteur établissement et le tuteur INSPE tout au long de l'année : portfolio rempli par l'étudiant et CR de visite
- **Évaluation certificative** : validation de la compétence « Faire preuve de réflexivité »
 - ⇒ un oral sans préparation (20 mn) à partir d'une situation singulière vécue dans le cadre professionnel qui s'élargit en s'appuyant sur le portfolio

Attention la convention de stage 1/3 temps ne couvre pas les sorties scolaires en dehors des jours dévolus au stage.



STAGES SOPA

Nécessité d'être inscrit en M2 pour l'établissement d'une convention

Début du stage le 09 septembre (au mieux) pour les PLC et CPE

→ Convention à récupérer en fin de semaine à la scolarité second degré et à faire signer par ses tuteurs (établissement et INSPE), puis à remettre à la scolarité 2D avant le

Le stage, même en SOPA, demande un investissement tout au long de l'année donc jusqu'à la date de la fin des cours. Pas de dérogation possible !

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les enseignants et CPE.
- Tous les mercredis (S3 et S4)
 - à commencer par le mercredi 04 septembre (planning prêt sur ADE)
 - **Attention aux groupes et horaires !**

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (4 h CM et 6 h TD)

(Agir en éducateur dans EDT)

<https://scol.inspe.u-bourgogne.fr/stageM12D/>

Référent : *Frédérique Lamblot*



EDUQUER

Ec2 : Communiquer

Référents : *N. Laruelle, A. Desbizet et P. Papa*

- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12 h TD)

(Langue vivante dans EDT)



COMMUNIQUER

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)

pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent (16 h CM) (Adolescent dans EDT)
Référent : Nathalie Cartière
- Inclusion des élèves (6 h TD) (Inclusion dans EDT)
Référent : Denis Tavant
- Autorité et gestion de classe (9 h TD) (Autorité ou Gestion de classe dans EDT)
Référent : Frédérique Lamblot

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (8 h TD et 2 h TP) (Méthodo dans EDT)
Séminaire de recherche (15 h TD) (Séminaire dans EDT)
Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6 h TP) (ARP dans EDT)
Référent : Nathalie Charvy
- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)



RENDRE PLUS
EFFICACE SON
ENSEIGNEMENT



FAIRE
PREUVE DE
RÉFLEXIVITÉ

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel

Ec 1 : se former à : (15 heures) (Culture dans EDT)

Culture numérique

Culture artistique et patrimoniale

Culture citoyenne

Culture internationale

Culture de la recherche



Attention Groupes spécifiques de TD !!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Estelle Vallet-Santamaria, Julien Mugnier ou Sandrine Esquirol-Paquerot.

Formation Transversale (Groupes spécifiques)

- UE 1 : La langue vivante (anglais ou espagnol)
= maintien du choix de M1 (12 heures)
- UE 3 : Recherche (Le thème du séminaire)
(15 heures)
- UE 4 : « Culture » (15 heures)
= maintien du choix de M1

Formation Transversale (Séminaires de recherche 2024-25)

Titre de séminaire	Intervenante ou intervenant
Corrélation ou causalité	Pierre Lecefel
Les compétences psychosociales (CPS) et la réussite scolaire	Océane Vilches
Égalité de genre et droits LGBT+ à l'école	Pauline Vallot
Observer les pratiques évaluatives des enseignants	Sophie Genelot
Motivation et engagement des élèves : apports conceptuels	Amélie Duguet
Contextes d'enseignement en situation scolaire	Halim Bennacer

Formation Transversale

Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site du Département MEEF
 - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

Formation Transversale – Emploi du temps

=> Début des cours : dès cet après-midi dans cet amphi avec M. Orobon

Les intervenants du transversal sont nombreux et il peut y avoir des changements au fil de l'année (merci de consulter régulièrement votre boîte mail)

Attention aux horaires !

Formation Transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (5 h TD)

Référent : Frédérique Lamblot



EDUQUER

Ec2 : Communiquer

Référents : N. Laruelle, M-O. Contzler et P. Papa

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (8 h TD) (Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD) (Com dans EDT)



COMMUNIQUER

Formation Transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif



RENDRE PLUS
EFFICACE SON
ENSEIGNEMENT

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement de l'adolescent (6 h TD)
Référent : Nathalie Cartière
- Accompagnement du parcours des élèves (12 h TD)
Référent : Magali Dambrin



FAIRE
PREUVE DE
RÉFLEXIVITÉ

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

Formation Transversale

Emploi du temps – Différents groupes

- **Groupes de CM :**
 - **CM A :**
pour non EPS de Amiri à Joguet
pour EPS : de Arzac à Kieffer
 - **CM B :**
pour disciplines non EPS de Kabirigi à Yasar
pour les EPS de Lamaga à Vincent
- Groupes de TD « standard » → groupes de TP
- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP
- Groupes de langue
- Groupes « culture »

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Mise en garde



RESTAURATION (site Dumont)

Règlement de la restauration 2024/2025

Horaires d'ouverture de vente de tickets

Du lundi au vendredi midi inclus

UNIQUEMENT le matin

8h45-12h15

au bureau 11

Les tickets peuvent s'acheter à l'unité

Ils sont non remboursables.

Horaires d'ouverture du restaurant Site Dumont

Du lundi au vendredi midi inclus

11h45-13h30

*Attention le service n'est plus assuré 30 min avant
l'heure de fermeture*

Composition d'un repas

- ✚ 1 entrée (froide ou chaude)
- ✚ 1 plat principal
- ✚ 1 morceau de pain
- ✚ 1 laitage (1 fromage ou 1 yaourt ou 1 fromage blanc)
- ✚ 1 fruit ou 1 dessert

Toute personne se présentant au restaurant doit être en possession d'un ticket.

RESTAURATION (site Dumont)

Tarifs votés au CA de l'université de Bourgogne en date du 18/12/2023

Désignation	Tarif
Personnel EN INM <480	3.75€
Personnel EN INM >480	6,00€
Personnel extérieur	8.30€
Etudiant	3.75€

Paiement par CB, chèque ou espèce

Chèque à l'ordre de : « Régisseur INSPE Dép. MEEF Site de DIJON ».

RESTAURATION (site Dumont)

Scan les QR CODE pour:

t'inscrire à la restauration



Consulter les menus



- Votre **carte d'étudiant-stagiaire** est votre carte de BU
*Une **carte provisoire** peut vous être établie en BU si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).*
- Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
Accès au compte-lecteur et aux ressources numériques
- Nb de **prêts par BU** : 10 livres / 10 n° de revues / 5 DVD, pour 2 semaines, renouvelables une fois.
Les prêts se cumulent, d'une BU à l'autre.
- Vous pouvez emprunter dans une BU et rendre dans une autre (ex. prêt en BU INSPÉ et retour en BU Droit-Lettres)

INSPE et UFR : qui fait quoi ?

INSPE	Composantes
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR (UE2 Ec1 sauf SES, Prof doc, CPE, SII et Eco-gestion): - Emplois du temps - Organisation des évaluations (taches simples)
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

INSPE les contacts

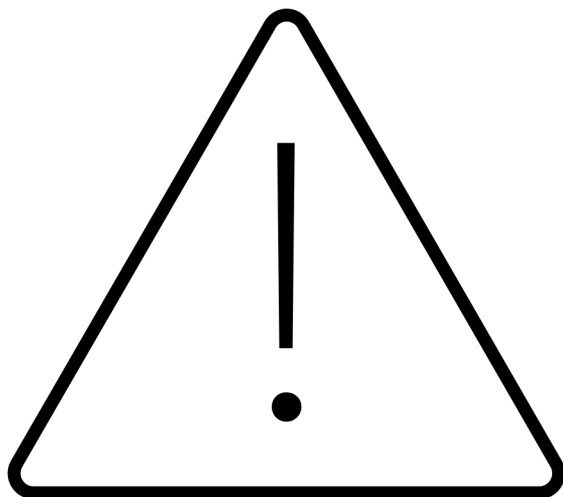
Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT

INSPE

scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr

M2

Ayça Ozcam
(03 80 39 35 92)



TOUJOURS préciser
« M2 » dans l'objet des
messages que vous
envoyez à la scolarité.

Inscription à l'université

- **Date limite : le 10/09/2024 au plus tard**
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr en indiquant en objet «M1 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme ».

Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boîte mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire !

Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48h à compter de la fin de l'absence. L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaître absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.**

Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraîne pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

Assiduité et gestion des absences

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.

Examens

Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1 :

- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
 - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
 - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entraînera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
 - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont

Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1^{er} octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activer votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs



L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

<https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/> rubrique « Outils »

Panneau covoiturage dans l'Atrium !

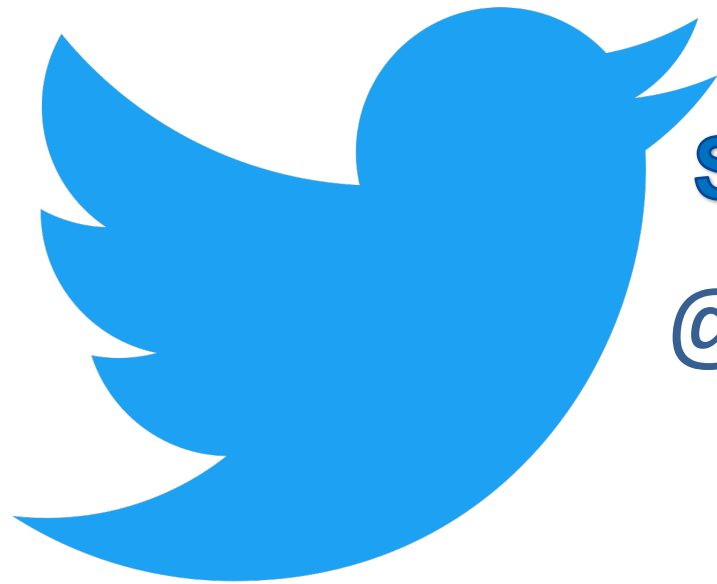


Avertir la scolarité 2D pour organisation des CM
et groupes de TD !

RDV tout à l'heure dans votre salle !

**Service Formation INSPE-Bureau
2nd degré
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
Bâtiment Gabriel
Bureau R14**

Merci de votre attention.

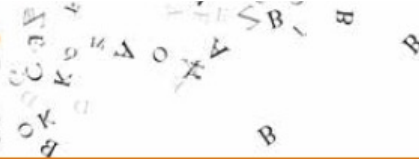


Suivez nous sur twitter :
@INSPE_BOURGOGNE

À tous
une très bonne année !



BIBLIOTHEQUES
UNIVERSITAIRES



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon

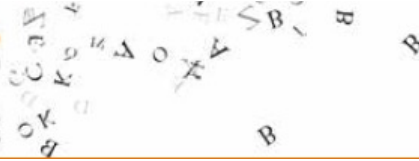
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Département **MEEF** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Présentation BU INSPÉ Dijon

Rentrée INSPÉ uB 2024

- DIU MEEF 2nd degré 2024/2025
- Master MEEF 2nd degré 2024/2025

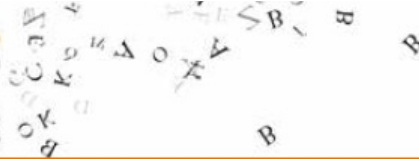


BU INSPÉ DIJON

 **Site INSPÉ MEEF Dijon (atrium)**
51 rue Charles-Dumont – 21000 DIJON

La BU INSPÉ est une BU du **réseau des BU**
de l'Université de Bourgogne (uB).

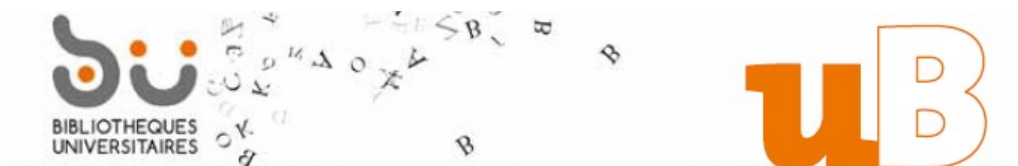
- ❖ Elle compte **4 implantations départementales** :
BU INSPÉ Auxerre (89) / Dijon (21) / Mâcon (71) / Nevers (58).
- ❖ *Seule la BU INSPÉ Dijon propose la documentation **2nd degré**,
en plus de celle du 1^{er} degré*



BU INSPÉ DIJON

Une **équipe de 6 personnes** à votre service,
dans une BU spécialisée en enseignement-éducation
pour les étudiants et enseignants INSPÉ,
les CPE et professeurs (stagiaires) de l'Académie.



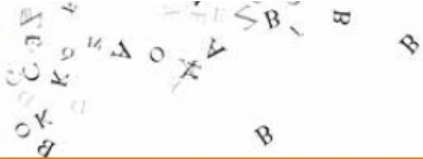


Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.

- Votre **carte d'étudiant.e** (Pass'uB) est votre carte de BU.
Idem pour les DIU, avec la carte uB de professeur-stagiaire.
*Carte **provisoire** établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.*
- Vos identifiants **ENT uB** sont vos identifiants d'accès
 - à votre compte-lecteur
 - aux ressources numériques sur abonnement BU.

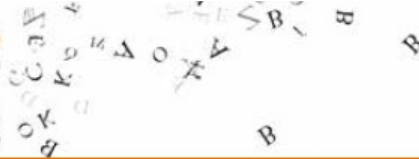
Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
et à l'accueil des BU uB



Site web des BU uB

<http://bu.u-bourgogne.fr>





Accès via le site des BU uB

- ❑ au moteur de recherche des BU uB, TRIBU :
signalement des références des documents disponibles,
physiques (en BU) ou en ligne (abonnements des BU + libre accès)
- ❑ aux ressources numériques sur abonnement,
comme Cairn.info, Dalloz, Europresse...
- ❑ à votre compte-lecteur
(renouvellement de prêt, réservation, sauvegarde de recherches...).



<http://bu.u-bourgogne.fr>

Collections BU INSPÉ / domaines

Pédagogie, psychologie et sociologie de
l'éducation

Système éducatif, éducation inclusive, égalité
des chances

Didactique des disciplines des 1^{er} et
2nd degrés

Interdisciplinarité,
éducation à...

collections imprimées de l'INSPÉ Dijon

- ouvrages pédagogiques et didactiques
- annales - ouvrages de préparation CRPE / CAPES / bibliographie CPE
- manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
- revues pédagogiques et scientifiques
- livres jeunesse



Ressources numériques via le site des BU

- livres numériques (via Numilog, Cairn...)
- bouquets de revues (Cairn...)



Modalités de prêt en BU



- sauf documents particuliers :
prêt limité 15 jours (prépa. Concours)

BU INSPÉ Dijon : horaires d'ouverture

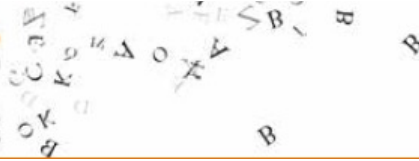


Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

Modifications horaires ?
Infos à la page [BU INSPÉ Dijon](#) et sur X.



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'**atrium**
du site INSPÉ MEEF Dumont.



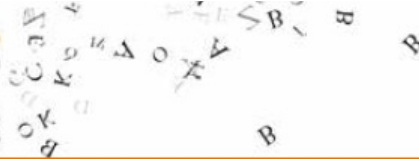
En bref !

A la BU INSPÉ, vous trouverez les ressources pour

- ❑ documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- ❑ préparer vos stages, votre travail contractuel
- ❑ accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

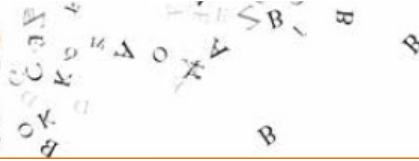
Options pratiques

- ✓ On peut emprunter dans une BU, **rendre dans une autre BU** (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- ✓ **Prêts entre site (PES)** possibles entre sites distants, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- ✓ **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon : copies avec Pass'uBFC (à créditer en ligne)



BU INSPÉ et formations INSPÉ

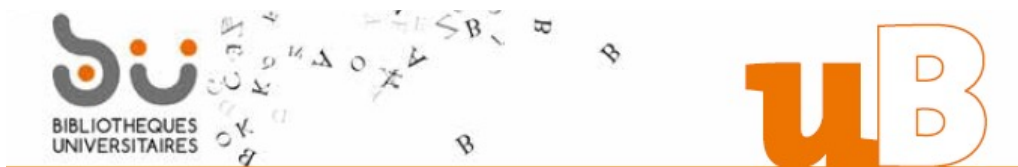
- **UE3 Ec2 M1 - Faire preuve de réflexivité /**
Recherche et mémoire (S1 et S2).
L'équipe des formateurs-référents BU intervient dans la formation préparant au (pré-)mémoire.
- Atelier BU pour **DIU** / Documentation TSNR
- D. Valence, professeure-documentaliste, intervient aussi pour :
* **UE1 Ec2 M2 – Communiquer / Numérique éducatif**



L'ensemble de l'équipe est à votre service pour accompagner votre parcours de formation en matière documentaire.

Vous pouvez nous contacter par mail :
bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
et par téléphone
03 80 67 09 45

Infos BU INSPÉ sur :
<http://bu.u-bourgogne.fr>
Instagram  bibliothequesub



**Bonne rentrée
et à bientôt à la BU INSPÉ !**



L'application
permettant d'effectuer
les vœux pour le stage
1/3 temps est ouverte
du 3 septembre à 10
heures au
08 septembre 23
heures.